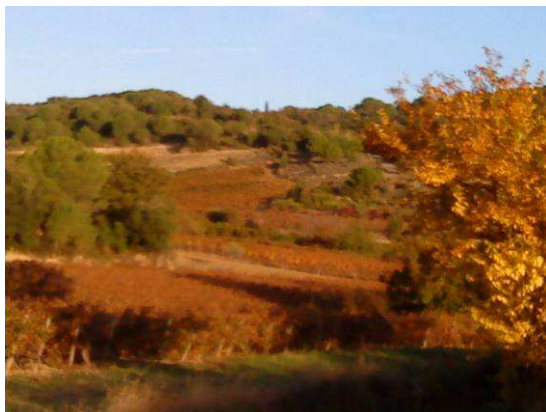


PREIXAN

INFOS

Octobre 2009, N° 65

www.preixan.com



EDITO

Depuis quelques jours, des commerciaux, se faisant passer pour des agents de l'EDF, téléphonent régulièrement chez des particuliers. Ils vous proposent des améliorations du service, des diminutions de tarif... et vous demandent des renseignements sur vos factures.

Surtout ne répondez pas et ne communiquez aucun renseignement.

Le but de ces démarches, peu scrupuleuses de par les méthodes utilisées, est de recueillir des références clients. Après quoi, votre abonnement EDF sera résilié et vous aurez, sans votre autorisation, un contrat avec un autre fournisseur. Si ces méthodes peuvent être jugées malhonnêtes, le résultat est hélas légal. Vous n'aurez, alors, aucun recours et il vous sera difficile de refaire un contrat avec EDF.

S'il vous plaît, ne prenez pas ces recommandations à la légère et soyez vigilants au téléphone.

Amicalement.

Daniel Barcelo,
Maire de Preixan.

AGENDA ...

- 30 octobre 2009 à 18 h : Assemblée Générale du « Pétanque Club Preixanais » au foyer du haut.
- 11 Novembre 2009 à 10 h 45 : Cérémonie de commémoration du 91^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.
- 15 novembre 2009 à 12 h 15 : Repas du club du 3^{ème} Âge au restaurant « Le relais de Preixan ».
- 20 novembre 2009 : Soirée Jazz organisée par l'association « Les Preixi'vals » au « Le relais de Preixan ».
- 29 novembre 2009 : Loto des écoles au foyer de Preixan.
- 12 décembre 2009 à 14 h 30 : Loto du « Club du 3^{ème} Âge » au foyer de Preixan.

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2009

ORDRE DU JOUR

ASSOCIATION « LES PREIXI'VALS »

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la création à Preixan d'une nouvelle association qui a pour but de :

- promouvoir des artistes locaux dans le domaine de la culture accompagnés d'artistes confirmés.
- nouer des liens artistiques qui peuvent mettre en relation d'échanges les artistes.
- amener la culture populaire dans les zones rurales.
- promouvoir la culture sous toutes ses formes dans le département de l'Aude et plus particulièrement à Preixan et dans la Malepère.

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la Préfecture a revu à la baisse le remboursement de la TVA pour les travaux réalisés en 2007.

En effet, il n'est pas prévu de rembourser la TVA pour la construction d'un commerce.

Cette décision causerait une baisse de près de 20 000 € pour la commune.

BÂTIMENT ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'au cours d'un entretien le Directeur de l'Office HLM lui a présenté un projet de construction de 5 logements dans le bâtiment de l'ancienne poste.

Après finalisation du montage financier, cette réalisation pourrait se faire en 2010.

PROJET DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire et Monsieur Sanquer présentent l'avancement du projet de construction de la nouvelle école.

L'architecte, Monsieur Raynaud, a chiffré l'avant-projet qui lui avait été soumis. Ce dernier, options comprises, s'élève à la somme de 1 272 886 €.

Compte tenu que l'Éducation Nationale s'oriente vers une prise en charge des enfants à partir de 3 ans $\frac{1}{2}$, une étude est en cours pour créer une nouvelle structure appelée « Jardin d'Éveil » qui accepterait les enfants entre 2 ans et 3 ans $\frac{1}{2}$.

La Caisse d'Allocations Familiales, au cours d'un entretien, a été intéressée pour réaliser un site pilote à Preixan. Elle prendrait en charge les coûts de fonctionnement et le Centre Intercommunal d'Action Sociale pourrait financer la construction.

Si ce projet se réalisait, le coût d'investissement de la nouvelle école, à la charge de la commune, pourrait baisser d'environ un tiers.

ANTENNE DE TÉLÉPHONES MOBILES ORANGE

La Société Orange France a déposé une déclaration préalable pour la mise en place d'une antenne de téléphonie mobile.

Elle devrait se situer sur le pylône de l'antenne SFR à Rousine.

GUIRLANDES DE NÖEL

La commission « Environnement » a souhaité l'achat de lucioles pour garnir les platanes de l'allée de Preixan.

ÉDUCATION NATIONALE

L'Inspecteur d'Académie de l'Aude informe que la journée du vendredi 14 Mai 2010 chômée sera récupérée par anticipation le mercredi 4 Novembre 2009.

La garderie du matin et du soir ainsi que la cantine fonctionneront normalement.

DÉLIBÉRATIONS

PROGRAMME FACE 2009

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a bénéficié d'une inscription sur un programme FACE 2009 « Environnement » afin de réaliser le renforcement basse tension rue de la Mairie.

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel à la concurrence par consultation d'entreprises, la date limite des offres étant fixée au 28/09/09 à 12 h 30.

La personne responsable du marché et le maître d'œuvre se sont réunis le 28/09/09 pour procéder à l'ouverture des plis.

Les résultats ont été les suivants :

- DEBELEC : 35 281,00 € HT,
- CEGELEC : 33 876,00 € HT,
- ROBERT : 32 509,00 € HT.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- APPROUVE la décision de la commission d'appel d'offres,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché passé avec l'entreprise ROBERT pour un montant de 32 509,00 € HT soit 38 880,76 € TTC.

Adoptée à l'unanimité.

PERSONNEL AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame Annie PECH souhaite bénéficier des congés du lundi 2 novembre au mercredi 4 novembre 2009 inclus et du lundi 28 décembre au jeudi 31 décembre 2009 inclus.

Il propose de demander au centre de gestion un personnel de remplacement.

Après débat, les Conseillers décident de demander au Centre de Gestion un personnel pour tenir l'Agence Postale communale durant les jours susdits, pour un total de 19 heures 30 de travail, non compris les droits de congés.

Ils autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel et à engager les dépenses afférentes au salaire.

Adoptée à l'unanimité.

PROJET DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil Municipal la nouvelle estimation des travaux de la future école fournie par le cabinet Raynaud à la suite des modifications intervenues dans le projet.

Cette estimation, qui ressort à 930 000 € HT, est compatible avec les possibilités de financement de la commune.

Il demande donc au Conseil Municipal de :

- confirmer la poursuite de l'étude,
- l'autoriser à lancer les consultations pour les missions « contrôle technique » et « sécurité et prévention de la santé ».

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- CONFIRME la poursuite de l'étude
- AUTORISE le Maire à lancer auprès des bureaux d'études spécialisés, les consultations relatives aux missions « contrôle technique » et « sécurité et protection de la santé ».

Adoptée à l'unanimité.

NOUVELLE ÉCOLE : LABEL EFFINERGIE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la réflexion sur la future école, il avait été décidé d'opter pour une construction performante dans les domaines énergie et environnement et, pour atteindre ce niveau de performance, de viser le label EFFINERGIE.

Cette exigence avait d'ailleurs été explicitement traduite dans le programme de l'opération et a constitué un des critères de choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il informe le Conseil que l'équipe de maîtrise d'œuvre a estimé à 3 240 € HT le surcoût de cette procédure EFFINERGIE sur les études mais que ce surcoût est éligible à la subvention régionale.

Il demande donc au Conseil Municipal de :

- confirmer la poursuite de la procédure EFFINERGIE,
- l'autoriser à déposer auprès de la Région le dossier de candidature de la commune au programme EFFINERGIE 2009 et à entreprendre toute démarche entrant dans le cadre de cette procédure.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confirme l'engagement dans la procédure EFFINERGIE,
- autorise le Maire à déposer le dossier de candidature auprès de la Région et à entreprendre toute démarche entrant dans le cadre de cette procédure.

Adoptée à l'unanimité.

PROJET DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'équipe de maîtrise d'œuvre ayant établi l'estimation des travaux du projet de la future école, il y a lieu d'arrêter le bilan prévisionnel de l'opération et le plan de financement correspondant afin de déposer les demandes de subventions.

Il précise que le bilan prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

- Travaux	944 000 € HT
- Plus Value Label EFFINERGIE	54 000 € HT
- Honoraires Maîtrise d'œuvre	90 780 € HT
- Plus Value Label EFFINERGIE	3 400 € HT
- SPS, Contrôle Technique	33 555 € HT
	<hr/>
	1 125 380 € HT
TVA 19,60 %	220 645 €
	<hr/>
TOTAL TTC	1 346 380 € TTC
- Achat terrain	60 000 € HT
	<hr/>
TOTAL	1 406 380 € TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- DGE	400 000 €
- DÉPARTEMENT	400 000 €
- EMPRUNT	400 000 €
- FONDS PROPRE	180 000 €
- RÉGION (EFFINERGIE)	26 380 €
	<hr/>
TOTAL	1 406 380 €

Le Conseil Municipal où l'exposé et après avoir délibéré :

- APPROUVE le bilan prévisionnel de l'opération et le plan de financement tels que présentés,
- AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes.

Adoptée à l'unanimité.

COMMUNIQUÉS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal invite les enfants des écoles, les Preixanaises et les Preixanais à la cérémonie de commémoration du 91^{ème} anniversaire de l'Armistice qui aura lieu le **mercredi 11 Novembre 2009**.

Au programme :

- 10 h 45 : Rassemblement devant la mairie.
- 10 h 55 : Départ du cortège.
- 11 h 00 : Messe célébrée par l'Abbé JEAN.
- 11 h 40 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
- 12 h 00 : Vin d'honneur au foyer.



FORMATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DANGEREUX

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents.

Cette formation est obligatoire pour :

- Tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégorie.
- Les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le Maire ou le Préfet
 - * en application de l'article L.211-11 du code rural parce que leur chien est susceptible de présenter un danger ;
 - * en application de l'article L.211-14-2 du code rural parce que leur chien a mordu une personne.

À l'issue de la formation, les propriétaires se verront délivrer une attestation d'aptitude par le formateur, pièce indispensable pour obtenir le permis de détention pour les chiens de première et deuxième catégories, défini à l'article L.211-14 du code rural.

Les personnes concernées doivent remplir un dossier de demande d'habilitation, disponible en Mairie et le déposer auprès des services de la Préfecture.



Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

d'après les archives communales

ANNÉE 1969

Maire : Jean Cantier,
Adjoint : Georges Cayrol,
Conseillers : Joseph Barrabès, Paul Farail, Jean Alard
Raymond Falandry, Jean Tisseire,
Gaston Vidal, Aimé Sié, Gabriel Maynadié.



M. Aimé Sié

Chemins de Gaubil et de Maynadié : Il sera construit une chaussée neuve sur les chemins de Gaubil et de Maynadié. Le projet des ponts et chaussées s'élève à 55 000 francs.

Projet d'assainissement : Preixan, comme toutes les communes du département, doit effectuer des travaux pour l'assainissement. Les ponts et chaussées sont chargés d'étudier le projet. La réalisation est évaluée à 410 000 francs. Il sera demandé l'ouverture d'une enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux. C'est l'entreprise Mauri de Couffoulens qui réalisera les travaux dans les années qui suivront et Preixan aura désormais son tout à l'égout qui se déversera dans une station d'épuration neuve construite sur le terrain des frères Maynadié.

Corbillard municipal : Il a été acheté une voiture Peugeot 203 qui fera office de corbillard ; fini les bruits de sabots, sur le pavé, du cheval qui conduisait les défunts au cimetière.

Électrification : Le Conseil Municipal va procéder à l'alimentation en énergie électrique de nouvelles habitations de la commune et sollicite l'aide financière du département en vue de l'attribution d'une subvention au capital de 50 %.

Subventions communales : Pour l'année 1969, les principales subventions sont : Union Sportive Preixanaise XIII : 2 200 francs , Comité des fêtes : 5 500 francs , Société de Secours Mutuel de Preixan : 150 francs et Syndicats du Montréalais : 160 francs.

Travaux scolaires : Des travaux s'avèrent indispensables dans le logement de la Madame la Directrice et la peinture sera refaite dans l'escalier allant des salles de classe aux cours. Une subvention spéciale de fonds scolaire des établissements d'enseignement public sera demandée.



ÉTAT-CIVIL ... 1969

Naissances : Eric Bonnet, Florence Castel, Blandine Farail, Nathalie Fons.

Mariages : Jean-Claude Bauzil et Michèle Loubès,
Claude Bertrand et Éliane Elis,
Jean-Pierre Bonnery et Marie Farail,
Paul Saba et Georgette Boyer.

Décès :

Joseph Barrabès	68 ans,
Maria Castan née Alègre	87 ans,
Marius Cayrol	82 ans,
Isidore Dufis	73 ans,
Marceau Fournier	84 ans,
Abbé Henri Huillet	83 ans,
Mariano Martin	75 ans,
Emmanuel Miro	46 ans,
Roger Odorico	35 ans,
Elie Sié	72 ans,
Roger Tonon	69 ans,
Marie Louise Verdale née Vidal	68 ans.

Vie locale

PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

Le club tiendra son **assemblée générale** le **vendredi 30 octobre 2009 à 18 heures** à la salle du haut au foyer de Preixan.

LE « PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS »
REMERCIÉ TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ
À LA FÊTE DU 03 OCTOBRE 2009 AINSI QUE LES PARTENAIRES :



- 🍷 Épicerie de Preixan,
- 🍷 Salon de coiffure « Marie et Isa »,
- 🍷 Restaurant « Le Relais de Preixan »,
- 🍷 Menuiserie PVC Denis Windstein,
- 🍷 Polydécor,
- 🍷 Boucherie Diloy,
- 🍷 A B C Construction,
- 🍷 Fabrice Derrache, Peinture.

Rendez-vous le **20 décembre 2009** pour le loto !

REPAS ANNUEL DU CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Le deuxième repas de l'année aura lieu le

dimanche 15 novembre à 12 heures 15
au restaurant « Le Relais de Preixan »



Au menu :

- 🍷 Apéritif
- 🍷 Salade Gersoise, foie gras, gésiers, pignons
- 🍷 Pavé de saumon sauce à la Blanquette
- 🍷 Pintade du Pays Cathare et sa garniture
- 🍷 Plateau de fromage
- 🍷 Profiteroles au chocolat
- 🍷 Vins de pays, café, Blanquette



Prix du repas : Adhérents : 22 € Non adhérents : 26 €

Païement à l'inscription jusqu'au samedi 7 novembre
chez Noëlle Cros ou chez Marie Montahuc.

COUPON - RÉPONSE

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

L'ASSOCIATION « **LES PREIXI'VALS** » ORGANISE



LE 20 NOVEMBRE 2009

UNE SOIRÉE JAZZ



au restaurant « LE RELAIS DE PREIXAN »

REPAS + CONCERT : 25 €

Pour cette première soirée organisée par « les Preixi'vals »,
avec un programme de grande qualité,
nous comptons sur la participation du plus grand nombre.

Réservation : « Le Relais de Preixan » au 04 68 26 35 54.

LOTO DES ÉCOLES

Les écoles de Preixan et Rouffiac d'Aude organisent
un loto le **dimanche 29 novembre 2009**,
l'après-midi au foyer de Preixan.



Cette manifestation est ouverte à tous pour
passer un moment agréable et, pour les plus
chanceux, pour gagner de nombreux lots.

La recette du loto permet aux élèves de participer
à différentes activités et sorties scolaires.

Les parents d'élèves et des habitants des villages
sont présents pour organiser cette manifestation.

L'équipe enseignante remercie les particuliers, les
entreprises et les associations des villages et des
alentours qui, chaque année, fournissent des lots
gracieusement.

La directrice du RPI.



CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Le loto annuel du club du 3^{ème} Âge aura lieu

le **samedi 12 décembre 2009**
à 14 heures 30 au Foyer de Preixan.

La grille des lots et les prix paraîtront
fin novembre dans le prochain *Preixan infos*.

Réservez votre après-midi !

ANNONCES

Trouvé à Preixan, petit chat roux, d'environ 5 mois....
Téléphoner au 04 68 26 90 85 pour le retrouver ou l'adopter

Traduc-EL

Traductions professionnelles en Languedoc-Roussillon Français, Allemand et Anglais

Vous travaillez avec l'Allemagne ou d'autre pays germanophones, ou des pays anglophones,
ou vous voulez développez un marché,
votre activité exige l'intervention d'un traducteur ou d'un interprète ?

Je vous offre mon savoir-faire et propose des services de traduction, de relecture de l'allemand,
ma langue maternelle, vers le français ou l'anglais ou vice-versa.

L'interprétariat en allemand est un plus dans mon répertoire professionnel
pour vous faciliter les contacts, pour votre développement et votre avenir.

Alors, n'hésitez plus ! Contactez-moi pour toute information complémentaire.

Votre devis sera gratuit.

Elisabeth Leonhart

10 rue de l'Eglise,

11250 Preixan

Tél. : 04 68 26 68 38 ou 06 10 08 33 51

Mail : e.leonhart@orange.fr

DEVIS GRATUIT

DERACHE Fabrice

Artisan

- Peintre Décorateur
- Plaquiste

UNE EXPERIENCE ET UNE QUALITE

- Peintures Intérieures et extérieurs, Chaux, Stuc, Lasure, Vernis, Application d'enduit, Toile de verre, Papiers peint etc.
- Revêtement sols, Parquets, Moquette, linos, Peinture, Ciment teinté dans la masse etc.
- Plaquiste, Pose de plaques de plâtre sur murs et plafonds, Isolation, Carreaux de plâtre, etc.
- Menuiserie, Pose de portes intérieures, Lambris sur murs et plafonds etc.

27 Bis rue de l'église

11250 PREIXAN

Tel. Fax: 04.68.71.12.89. Port: 06.61.53.17.90.

E-mail: derache.fabrice@neuf.fr

N° siret: 490 038 262 00021

Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie, ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr ou patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopies couleur.